



Waremme, le 08 février 2018

<p style="text-align: center;"><b>Commission Locale de développement Rural</b> <b>Compte rendu de la réunion sur la priorisation des projets - choix final</b> <b>07 février 2018</b></p>
---

Membres de la CLDR :

**Présents** : 23 personnes : Frédéric BESSEMANS, Valérie BLERET, Michel BOLLINGER, Françoise COLLARD, Patrick de CHANGY, Anne DE SMET, François DEBEHOGNE, Marie DELANGEN, Dominique DELCOURT, Murielle DELCOURT, Béatrice DUSART, Hélène FERON, Valérie FRIPPIAT, Bernard LAKAYE, Louis LAMBERT, Manon LECOQ, Bénédicte MARLIER, Corinne MAUS, Bernard SACRE, Vincent VAN GEEL, Luc VIATOUR, Lidvine WEBER

Pour la Commune : Isabelle EBROIN, ADL, Agent-relais de l'opération

Pour le bureau Agora : Serge PEETERS, Administrateur, Pauline NELSY-DUMARTIN, chef de projet

Pour la FRW : Mathilde PAUQUE, Marc VAN DEN BROECK, Agents de développement

**Excusés** : 2 personnes : Marie-Odile DESSY, Joëlle VANDERSTEEN.

Ordre du Jour :

- Présentation du résultat du vote individuel
- Positionnement du Collège et du comité de Suivi
- Prochaines étapes

La présentation utilisée lors de la réunion est consultable via le lien : <https://goo.gl/EFuaKt>

## Présentation du résultat du vote individuel

Le Président de la CLDR accueille les participants et les représentants du bureau Agora, chargés de la rédaction du PCDR, et qui seront à l'avenir plus présents car une fois franchie l'étape de priorisation des projets, leur expertise sera mise à contribution pour rédiger et alimenter le contenu des fiches projets.

Mathilde récapitule ensuite les consignes les critères de priorisation qui avaient été retenus. Ceux-ci ont été respectés par les membres qui ont remis leur bulletin ; aucun vote n'a donc été écarté.

28 membres sur 35 ont fait connaître leur avis. C'est un taux de participation tout à fait respectable, mais il sera sans doute intéressant de reprendre contact avec ceux qui ne se sont pas fait entendre pour s'assurer qu'ils souhaitent continuer à s'impliquer.

Elle remet ensuite à chaque le tableau synthétisant les votes individuels qui peut être consulté à l'adresse suivante : <https://goo.gl/mZb7aG>

### Projets du Lot 1

	TOTAL points	Budget	Inv. personnel	Nb Lots 1	Nb Lots 2	coups de cœur
<b>LOT 1</b>						
10 Sécurité des villages	52	€€€€		15	6	4
13 Création d'une maison de village à Waret-l'Evêque	49	€€€€		14	5	4
8 Réalisation d'un cheminement doux le long de la chaussée de Wavre et sécurisation de celle-ci	46	€€€€€		11	8	4
6 Création d'une infrastructure d'accueil pour les personnes vieillissantes	42	€€€€(€)	1	5	8	6

La FRW s'est risquée à une petite analyse de la proposition de la CLDR.

Celle-ci a bien montré sa volonté, à travers le projet transversal de sécurisation des villages, de faire bénéficier l'ensemble du territoire des projets du PCDR.

Le Collège n'ayant pas souhaité mettre de limite budgétaire, on se retrouve principalement avec des projets de type « infrastructure » dont le budget sera conséquent.

Les projets nécessiteront un travail d'approfondissement important pour pouvoir rédiger les fiches projets.

Les enjeux de la stratégie sont bien représentés, à l'exclusion de la mise en valeur du patrimoine, et les projets sélectionnés reflètent assez clairement les priorités tant de la population que du Collège.

## Projets du Lot 2

	TOTAL points	Budget	Inv. personnel	Nb Lots 1	Nb Lots 2	coups de cœur
<b>LOT 2</b>						
9 Création, promotion et amélioration du réseau mode doux	36	€€€€	10	6	12	2
26 Aménagement d'une salle polyvalente au Moulin de Ferrières	34	€€€€		3	12	4
14 Aménagement du cœur de village de Waret-l'Evêque	29	€€€€		6	13	1
16 Aménagement de la Place Fayat à Lavoir	29	€€€		5	11	2
15 Aménagement des abords de la salle Le Plein Vent	17	€€€		1	15	
1 Valorisation et amélioration de la visibilité des produits locaux au travers d'une identité propre	15	€		4	7	

Les membres ont clairement manifesté leur volonté de s'impliquer dans la définition et aménagement du réseau mode doux.

L'enjeu « Services » est le grand absent de ce lot.

L'aménagement du cœur de Waret et celui de la place Fayat arrivent ex-aequo. Il faudra réfléchir à un moment à celui que la CLDR souhaite activer en premier.

## Projets du Lot 3

	TOTAL points	Budget	Inv. personnel	Nb Lots 1	Nb Lots 2	coups de cœur
<b>LOT 3</b>						
3 Développement du projet de maraîchage porté par le CPAS	15	€(€€)	1	1	9	1
4 Création d'un atelier rural – bâtiment relais	14	€€€€		2	10	
18 Installation d'un skate park de plein air (reformuler)	13	€€€		1	11	
27 Création d'une plaine de jeux et aménagement des abords du moulin de Ferrières	12	€€€		2	8	
12 Valorisation du site de l'église de Lavoir	11	€€€€	2	1	9	
23 Création et aménagement de logements tremplin	10	€€€		1	8	
17 Acquisition et aménagement du bois de Ferrières	9	€€€	2	2	5	
5 Création d'une centrale de repassage	8	€(€€)		2	4	
7 Elaboration d'une stratégie et développement identitaire et touristique de l'entité – Marketing territorial	6	€	2	1	4	
2 Mise en place d'un espace-test maraîcher	5	€€€		1	3	

C'est dans ce lot que se retrouvent la majorité des projets répondant aux enjeux économiques et de services.

Interrogés, les membres expriment leur satisfaction par rapport à ce choix collectif qui reflète finalement assez bien les préoccupations individuelles.

## Positionnement du Collège et du Comité de Suivi

La proposition de la CLDR a été soumise à l'analyse du Collège communal et du Comité de Suivi afin qu'ils s'assurent que les projets proposés correspondent bien à la politique que la Commune souhaite mener, qu'elle dispose des moyens humains et financiers pour les mener à bien dans les délais souhaités, ou encore que la priorité accordée à certains projets ne doive pas être modifiée en raison d'opportunités à saisir (par exemple, un bâtiment ou un terrain qui se libère et nécessite une acquisition rapide). Le Bourgmestre est présent pour représenter le Collège et répondre aux éventuelles questions des membres de la CLDR.

Marc distribue aux participants le tableau récapitulatif des réactions du Collège et du Comité de Suivi à la proposition de la CLDR. Ce tableau est consultable à l'adresse : <https://goo.gl/RpzpAz>

## Projets du Lot 1

Lot 1 (5 projets)		
10	Sécurisation des villages	CLDR
13	Création d'une maison de village à Waret-l'Evêque	CLDR
8	Etude de faisabilité d'un cheminement doux le long de la chaussée de Wavre et sécurisation...	Amendé
6	<u>Création de logements séniors</u>	CLDR
16	Aménagement de la Place Fayat à Lavoir	↗ Collège

Trois des projets proposés par la CLDR sont repris tels quels.

L'intitulé du projet 6 a été modifié car sa formulation précédente laissait à penser qu'on souhaitait développer un accueil de jour alors qu'il s'agit principalement de logement, éventuellement avec du service. Le terme générique « séniors » a été préféré à l'appellation précédente « personne vieillissante »

Le projet « Création d'un cheminement doux le long de la Chaussée de Wavre... » a été scindé et réparti sur les trois lots. C'est effectivement un projet qui aura un impact financier non négligeable et qui nécessitera une préparation minutieuse à la fois pour décrire ce qui sera précisément mis en place et pour convaincre les nombreux intervenants et propriétaires concernés par le projet.

Le Collège a donc souhaité maintenir en Lot 1 l'étude de faisabilité et répartir la réalisation sur les lots suivants.

Enfin, le Collège a souhaité remonter en Lot 1 le projet d'aménagement de la place Fayat à Lavoir. Ce projet, déjà prévu dans le premier PCDR, n'avait pu aboutir. Il reste toutefois totalement pertinent par rapport à la stratégie et correspond à un réel besoin qui n'a pu être satisfait depuis de nombreuses années.

Réactions de la CLDR :

- Louis Lambert et Hélène Feron demandent pourquoi l'idée d'une maison de repos a été écartée de la fiche. Marc explique que le coût de construction d'une maison de repos dépasse les 10 millions d'euros. Il était en effet convenu que si la fiche projet était classée en lot 1, elle devrait prendre une autre forme. Une discussion sur l'orientation que souhaite donner la CLDR au projet devra avoir lieu. Il sera possible de demander l'intervention de spécialistes afin d'avoir une idée de ce qui se fait dans les autres communes en termes de logements séniors et de services. Bernard Sacré demande par la suite si un partenariat avec les communes voisines ne serait pas envisageable de façon à diminuer les coûts. Marc répond que le

développement rural finance en effet certains projets transcommunaux à hauteur de 90% pour le premier million d'euros.

Cependant, une maison de repos ne pourrait bénéficier de cette subvention car c'est l'AVIQ qui subsidie ce type de projet. L'enveloppe est actuellement fermée. Si à l'avenir une nouvelle subvention était prévue, il est possible pour la Commune d'effectuer un addendum et d'ajouter une fiche au PCDR.

Cette même difficulté de financement se présente également dans le cas d'un partenariat public/privé, comme proposé par Frédéric Bessemans. La part communale resterait toujours impossible à financer, tandis qu'elle perdrait probablement la mainmise sur le choix des pensionnaires, ce qui est contraire au souhait de la CLDR.

- Louis Lambert demande une précision quant à la chaussée de Wavre : la sécurisation de celle-ci au centre du village de Waret est-elle comprise dans la fiche « Sécurisation des villages » ? Luc Viatour lui répond que oui. Le projet d'un cheminement doux le long de la chaussée de Wavre ne portera pas sur ce type d'aménagements.

## Projets du Lot 2

Lot 2 (7 projets)		
9	Création, promotion et amélioration du réseau mode doux	CLDR
26	Aménagement d'une salle polyvalente au Moulin de Ferrières	CLDR
14	Aménagement du cœur de village de Waret-l'Evêque	CLDR
15	Aménagement des abords de la salle Le Plein Vent	CLDR
1	Valorisation et amélioration de la visibilité des produits locaux à travers ...	CLDR
18	Aménagement d'un "espace jeunes"	↗ Collège
8.1	Réalisation d'un cheminement doux... : Phase 1 - tronçon Héron - Waret	Amendé

5 projets proposés par la CLDR sont repris tels quels.

Le projet de création d'un cheminement doux discuté en lot 1 sera ici mis en œuvre sur le tronçon reliant Héron à Waret-Evêque, jugé prioritaire car permettant l'accès aux infrastructures du Héromnisports.

Le projet de « skate park » a également été remonté du Lot 3 car le diagnostic a clairement mis en lumière le manque d'espaces extérieurs où les ados et jeunes ados peuvent se rencontrer. Ce projet a temporairement été rebaptisé « Aménagement d'un espace jeunes », intitulé qui sera certainement amené à évoluer en fonction des choix qui seront opérés.

A noter que les projets 1 (Valorisation et amélioration de la visibilité des produits locaux...) et 3 (Développement du projet de maraîchage porté par le CPAS) ont obtenu le même nombre de points mais se retrouvent respectivement en lot 2 et 3. Cela n'a dans l'état actuel pas beaucoup d'importance car la CLDR aura à se pencher chaque année sur les projets à activer l'année suivante. Des changements de planification pourront être opérés si nécessaire.

Réactions de la CLDR :

- François Debehogne se dit heureux que le projet de création d'infrastructures pour les jeunes remonte en Lot 2. En effet, l'appellation « skate-park » prêtait à confusion et cela a peut-être eu un effet sur les votes des membres. Le projet nécessitera une consultation des jeunes de l'entité afin d'être précisé.

### Projets du Lot 3

Lot 3 (10 projets)		
8.1	Réalisation d'un cheminement doux... : Phase 2 - tronçon Lavoir - Héron	Amendé
3	Développement du projet de maraîchage porté par le CPAS	CLDR
4	Création d'un atelier rural – bâtiment relais	CLDR
27	Création d'une plaine de jeux et aménagement des abords du moulin de Ferrières	CLDR
12	Valorisation du site de l'église de Lavoir	CLDR
23	Création et aménagement de logements tremplin	CLDR
17	Acquisition et aménagement du bois de Ferrières	CLDR
5	Création d'une centrale de repassage	CLDR
7	Elaboration d'une stratégie et développement identitaire et touristique de l'entité ...	CLDR
2	Mise en place d'un espace-test maraîcher	CLDR

Réactions de la CLDR :

- Bernard Lakaye attire l'attention de la CLDR sur le fait que le projet de soutien au projet de maraîchage du CPAS n'apparaît pas dans le tableau final (corrigé ci-dessus) . Il demande si le projet ne pourrait être fusionné avec le projet de visibilité des produits locaux. Marc explique que les deux projets ne visent pas les mêmes objectifs et que le projet de maraîchage du CPAS va continuer à évoluer. A l'activation de la fiche, il est fort probable que la majorité des actions prévues soient déjà réalisées. Si le projet rencontre du succès, ce pourrait être l'occasion pour la Commune de faire l'acquisition de nouveaux terrains pour continuer à le développer.

Mis à part « l'espace jeunes » discuté précédemment, les projets proposés en Lot 3 par la CLDR n'ont pas fait l'objet de commentaires du Collège et du comité de suivi.

La mise en œuvre du tronçon « Lavoir-Héron » du cheminement doux le long de la nationale est prévu à ce moment.

## **Prochaines étapes**

### **Approfondissement des fiches projets**

Avant l'approbation du PCDR, il reste encore à approfondir les fiches du Lot 1, et du Lot 2 dans une moindre mesure.

Marc explique que pour chaque lot, les exigences en termes de contenu varient fortement. Ainsi, pour les fiches de Lot 1, il faudra décrire avec précision ce qui sera mis en œuvre, avec un calendrier de réalisation et une estimation budgétaire relativement précise.

Monsieur Peeters, du bureau Agora, explique que c'est maintenant que l'Auteur va pouvoir apporter du contenu et proposer à la réflexion de la CLDR différentes solutions pour mettre en œuvre leurs projets.

Parallèlement, des groupes de travail et consultations seront organisées par la FRW pour alimenter le travail de l'Auteur. La FRW fera également le lien avec les communes voisines menant une ODR pour envisager des possibles synergies.

Luc Viatour indique que pour les projets liés à la mobilité, la Commune a pris la décision de s'engager dans un plan communal de mobilité (PCM) afin d'avoir une vision globale sur l'ensemble du territoire. La CLDR sera bien entendu consultée et invitée à réagir aux solutions proposées dans ce cadre.

Le timing de mise en œuvre de cette étude étant quelque peu décalé par rapport à celui du PCDR, les fiches projets liées à la mobilité se limiteront peut-être à la réalisation des recommandations du PCM sans décrire précisément ce qui doit être réalisé par village. Les agents de la FRW s'assureront que cette option est acceptée par la DGO3 – direction du développement rural.

### **Lancement des projets Lot 0**

Pour rappel, un projet Lot 0 est un projet qui a débuté avant l'approbation du PCDR.

L'échéance se rapprochant, il est temps de se jeter à l'eau. Certaines initiatives viendront plutôt de la Commune, comme la promotion de la mobilité alternative ou la sensibilisation à l'utilisation rationnelle des ressources naturelles. D'autres seront portées par un Groupe de travail de la CLDR (groupe nature, groupe patrimoine, plateforme d'échange et de services, mise en valeur du monde agricole...).

Tous ne pourront en tout cas fonctionner que si les citoyens s'y investissent.

La FRW organisera sous peu des réunions et atelier en présence de partenaires potentiels pour lancer ces projets.

Hélène indique que le CPAS pourrait prendre en charge le projet de diffusion des informations concernant l'offre en termes d'aide à la personne et accepte de jouer les intermédiaires.

## **Evaluation de la soirée**

Tous les participants se disent satisfaits et enthousiastes pour la suite. Certains soulignent leur satisfaction quant à la vision partagée par la CLDR et le Collège, d'autres se disent heureux de voir remonter des projets mais surtout qu'aucun projet n'ait été rétrogradé. Un membre souligne l'importance d'établir des liens entre le PCDR et d'autres plans et programmes dont la Commune souhaite se doter tels que le PCM.

L'un des membres a souhaité interpeler la CLDR sur l'analyse des projets : hormis le projet de maison de repos qui va maintenant évoluer vers autre chose, il n'y a pas de projet visant la création d'emplois. Il y a pourtant beaucoup de jeunes dans la commune. Par ailleurs, les gros projets d'infrastructures nécessitent un entretien suivi et il faudra y être attentif. Marc répond qu'il est possible de rediscuter de l'axe emploi lors d'une prochaine CLDR et que les modalités d'entretien des infrastructures seront mentionnées dans les fiches projet.

Le Bourgmestre prend ensuite la parole au nom du Collège pour témoigner de sa satisfaction quant à cette priorisation et remercie les membres de la CLDR pour leur investissement et leur implication ainsi qu'Isabelle, Agent relais de l'Opération et la FRW.

La séance se clôture vers 21h30 avec les cinq dernières minutes et le Point Communication durant lequel Manon explique ses intentions concernant l'article qu'elle publiera sur le blog Sudpresse communal.

Pour le secrétariat de la CLDR,  
Mathilde Pauqué,  
Marc Van den Broeck

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, vous pouvez contacter Mathilde Pauqué ou Marc Van den Broeck (Fondation Rurale de Wallonie) au n° 019/58.93.20 ou par courriel : [m.pauque@frw.be](mailto:m.pauque@frw.be) ou [m.vandenbroeck@frw.be](mailto:m.vandenbroeck@frw.be) ou Isabelle Ebroin (agent relais de l'Opération) au 085/713 981 ou [isabelle.ebroin@heron.be](mailto:isabelle.ebroin@heron.be)*